

FRANÇAIS 278

2013

32 CRÉDITS

Évaluation

- L'évaluation de votre travail est faite de façon continue au cours de l'année. Le progrès que vous faites est mesuré en fonction de votre capacité d'expression écrite ainsi qu'orale. Cette méthode d'évaluation ne comporte pas d'examens mais des épreuves trimestrielles, des épreuves de classe et des devoirs obligatoires. **Il n'existe donc pas d'examens de rattrapage ni d'examens spéciaux du décanat.**
- Veuillez noter que les étudiants francophones ne sont pas autorisés à s'inscrire aux cours « undergraduate » en français. Ils peuvent, en revanche, s'inscrire aux cours « post-graduate » à condition d'avoir suivi préalablement une formation appropriée.

Le cours de Français 278 est divisé en **trois unités** : Langue (cours + laboratoire), Littérature et Communication.

Unité	Coefficients : Premier semestre
Langue	20%
Épreuves de langue	15%
Littérature	30%
Communication	20%
Laboratoire de langue (Tutorial)	10%
Oral collectif	5%

Unité	Coefficients : Deuxième semestre
Langue	15%
Épreuves de langue	15%
Littérature	40%
Communication	20%
Laboratoire de langue (Tutorial)	5%
Oral individuel	5%

PARTICIPATION

Il est indispensable de rester en contact régulier avec la langue française afin de faire des progrès. L'évaluation est basée sur la participation en classe, l'aptitude communicative, les devoirs et les épreuves. **La présence aux cours et la remise des devoirs dans le délai prescrit sont une condition absolue.** Seuls les étudiants qui rempliront cette condition obtiendront une note finale.

1. LANGUE

ÉPREUVES

Il y a **quatre** épreuves officielles et **obligatoires** au cours de l'année. Si vous ratez une de ces épreuves, vous n'obtiendrez pas de note finale. Autrement dit, même si vous avez une moyenne de plus de 50% vous ne serez pas reçu/e.

Mardi 26 mars (en classe)

Jeudi 16 mai (soir)

Mardi 3 septembre (en classe)

Jeudi 24 octobre (soir)

Les épreuves de classe sont passées pendant n'importe laquelle des heures de cours *sans que l'épreuve soit nécessairement annoncée d'avance.*

2. LITTERATURE

- Les devoirs écrits comptent **30%** de la note finale du cours au premier semestre et **40%** au deuxième trimestre.
- L'oral individuel du deuxième semestre comptera **5%** de la note finale.

3. COMMUNICATION

- Les devoirs écrits et oraux comptent **20%** de la note finale du cours.
- L'oral collectif du premier semestre compte **5%** de la note finale.

4. REGLES POUR LA REMISE DES DEVOIRS.

NB LISEZ TRES ATTENTIVEMENT LE REGLEMENT SEPRE SUR LA REMISE DES DEVOIRS

QUE FAIRE SI VOUS AVEZ, MALGRE VOUS, RATE UN COURS.

- Informez-vous auprès de vos camarades de classe quant au travail et aux devoirs que vous avez ratés.
- Rattrapez ce travail/ces devoirs avant le cours suivant.
- Il est de **VOTRE** responsabilité de faire photocopier les notes que l'enseignant aurait distribuées pendant le cours.

5. ENSEIGNANTS

- N'hésitez pas à contacter vos enseignants par téléphone ou sur rendez-vous, pendant leurs heures de consultation.
Si l'enseignant n'est pas disponible, veuillez nous contacter par **courriel (e-mail)** et ne pas déranger la secrétaire.

Nom	Adresse courriel	Téléphone	Bureau
Eric Leveél (coordinateur)	eleveel@sun.ac.za	808-2032	541
Johanna Steyn	jets@sun.ac.za	808-2062	543
Catherine du Toit	cdt@sun.ac.za	808-2063	542
Marietjie Revington	marietjie@sun.ac.za	808-2133	540
Marie-Anne Staebler	staebler@sun.ac.za	808-2133	540
Jean-Pierre Varnier	miffrench@sun.ac.za	808-2133	540